



Conseil Général
1513 Hermenches

Extrait de Procès-verbal

Séance : 27 avril 2023
Présidence : Jean-Luc Danalet
Objet : Détermination de la Municipalité à l'opposition formée par
Madame et Messieurs
Anderfuhren Fiaux Salomé, Fiaux Gérard & Hurni Daniel
suite à la mise à l'enquête du projet de réaménagement des routes cantonales
545-IL-S et 549-II-S en traversée de localité

Le Conseil Général d'Hermenches

- Vu le préavis de la Municipalité concernant sa détermination à l'opposition formée par Madame Anderfuhren Fiaux Salomé et Messieurs Fiaux Gérard et Hurni Daniel
- Ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour
- Vu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour de la présente séance

DECIDE

à bulletin secret et à la majorité des membres présents

1. de lever l'opposition concernant l'opposition formée par Madame Anderfuhren Fiaux Salomé et Messieurs Fiaux Gérard et Hurni Daniel, sur la mise à l'enquête du projet de réaménagement des routes cantonales 545-IL-S et 549-II-S en traversée de localité

Ainsi délibéré en séance du 27 avril 2023.

Jean-Luc Danalet
Président

Laetitia Déglon
Secrétaire